

# **L'Autorité de la concurrence autorise l'acquisition de la société Brink's Security Services SAS par la société Separgefi SAS**

Publié le 25 mai 2018

---

Le 20 avril 2018, la société Separgefi SAS a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet d'acquisition de la société Brink's Security Services SAS.

## **Les parties à l'opération**

La société Separgefi SAS, société-mère du groupe Seris, est notamment active dans le secteur de la sécurité privée et, de façon plus marginale, sur le marché de la sécurité incendie.

La société Brink's Security Services SAS intervient également dans le secteur de la sécurité privée, à travers son activité relative à la sécurité pour le transport aérien, et sur le marché de la sécurité incendie.

## **L'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence**

Les positions des parties sur les marchés concernés étant limitées, l'Autorité a pu écarter tout problème de concurrence et accepter l'opération sans condition.

## **DÉCISION 18-DCC-81 DU 25 MAI 2018**

relatif à la prise de contrôle exclusif de la société  
Brink's Security Services SAS par la société  
Separgefi SAS

Consulter le texte  
intégral

### **Contact(s)**

Yannick Le Dorze  
Adjoint à la directrice de la  
communication  
01 55 04 02 14  
[Contacter par mail](#)